



DÉCLARATION DE STARBUCKS AU SUJET DE LA LOI DE 2024 SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS AU CANADA

(POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023)

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants (S-211)

La présente déclaration est faite conformément aux exigences du projet de loi S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au nom de Starbucks Coffee Canada, Inc. (« Starbucks Canada »), qui fait partie du groupe d'entreprises de Starbucks Corporation (« Société mère de Starbucks ») (collectivement, « Starbucks »). L'énoncé qui suit reflète les activités de Starbucks et les efforts qu'elle a déployés pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants au cours de l'exercice se terminant le 1^{er} octobre 2023.

Notre entreprise et nos valeurs

À l'heure actuelle, Starbucks compte plus de 38 000 magasins dans plus de 85 marchés, incluant des magasins gérés par l'entreprise et des magasins agréés. Nous offrons une gamme de produits que les clients peuvent consommer dans nos magasins, à la maison et en déplacement, notamment du café, des boissons maison, de la marchandise, des aliments frais. Nous vendons également divers biens de consommation emballés dans le cadre de partenariats avec d'autres marques mondiales et de coentreprises. Nous travaillons avec plus de 450 000 plantations qui produisent du café *arabica* de la plus haute qualité au monde.

Nous avons toujours eu la conviction que Starbucks peut et doit influencer de manière positive les communautés qu'elle dessert. Nous nous efforçons de montrer l'exemple grâce à notre mission évoluée : Avec chaque tasse, avec chaque conversation, et dans chaque communauté – nous entretenons les possibilités infinies des contacts humains.

Depuis le début, nous avons poursuivi des objectifs et des programmes ambitieux, et nous avons fait état de nos progrès et de nos occasions d'amélioration de manière intentionnelle. Nous avons créé un ensemble de six promesses pour appuyer notre mission. Nous promettons à nos partenaires d'ouvrir la voie à un avenir meilleur; nous promettons d'embellir le quotidien de nos clients; avec nos cultivateurs, nous assurons au café un avenir prometteur pour tous; nous promettons de contribuer positivement à nos collectivités; pour l'environnement, nous promettons de donner plus que nous prenons; et nous promettons de réaliser une rentabilité à long terme pour nos actionnaires.

Nous nous réjouissons à l'idée de continuer d'informer nos parties prenantes de notre parcours en matière de droits de l'homme et de notre programme de diligence raisonnable en la matière au cours des prochaines années.

Starbucks Coffee Canada, Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société mère de Starbucks. Starbucks Canada compte plus de 1 400 magasins gérés par l'entreprise et magasins agréés, et près de 24 000 partenaires (employés) travaillent dans les magasins gérés par l'entreprise au Canada. Starbucks Canada importe des marchandises de l'extérieur du Canada, y compris de la Société mère de Starbucks aux États-Unis. Les marchandises sont vendues et distribuées au Canada, notamment dans les magasins gérés par l'entreprise et les magasins agréés.

Nos politiques en matière de droits de la personne

Starbucks s'engage à respecter et à protéger les droits de la personne conformément à la Déclaration internationale des droits de l'homme, aux normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail, aux Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Starbucks interdit toute forme de travail forcé ou obligatoire, y compris le travail des enfants, en tout temps et à n'importe quelle fin.

Notre Déclaration générale sur les droits de la personne éclaire les décisions que nous prenons et qui ont une incidence sur nos relations avec nos principaux intervenants, notamment les cultivateurs, les clients, les partenaires d'affaires et les communautés. Nous interdisons formellement le travail forcé et le travail des enfants et nous nous engageons à fournir une réparation si nos activités sont la cause directe ou indirecte du non-respect des droits de la personne à une étape de notre chaîne d'approvisionnement.

Starbucks est membre du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2004. Nous sommes déterminés à respecter les normes du Pacte mondial relatives aux droits de l'homme et au travail, dont le travail forcé et le travail des enfants. Pour en savoir plus sur notre dernier rapport du Pacte mondial, cliquez [ici](#).

Notre politique d'approvisionnement éthique pour les produits manufacturés interdit explicitement le recours à tout travail forcé ou involontaire, directement ou indirectement, par nos fournisseurs, nos entrepreneurs ou nos sous-traitants, notamment le recours à l'esclavage, à la servitude ou au travail asservi. Les travailleurs ne peuvent être tenus de remettre leurs pièces d'identité ou d'autres documents personnels originaux ou de verser des dépôts comme condition d'emploi. Les travailleurs doivent être libres de quitter le lieu de travail à la fin de leur quart et de démissionner sans subir de répercussions. Toutes les heures supplémentaires devraient être volontaires et ne devraient pas dépasser les limites légales.

Nous offrons de la formation sur nos normes d'approvisionnement éthique aux partenaires qui soutiennent ou exécutent notre programme en partenariat avec nos fournisseurs. Cette formation couvre nos normes de tolérance zéro, notamment les normes relatives au travail forcé et au travail des enfants (traitement et droits des travailleurs) qui sont clairement définies, ainsi que le processus à suivre pour remédier aux cas de non-conformité dans notre chaîne d'approvisionnement.

Voici nos politiques et déclarations pertinentes :

- Déclaration générale sur les droits de la personne : [Lien](#)
- Approvisionnement éthique de Starbucks pour les produits manufacturés : [Lien](#)
- Code de conduite des fournisseurs : [Lien ici](#)

- Approche de Starbucks en matière d’approvisionnement éthique : [Lien ici](#)
- Rapport sur l’impact social de Starbucks dans le monde : [Lien ici](#)

Évaluation des répercussions sur les droits de la personne

Starbucks s’est engagée, dans le cadre de son obligation de diligence raisonnable continue, à procéder à des évaluations de l’impact sur les droits de la personne, notamment sur le travail forcé et le travail des enfants, conformément au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l’Homme. Au cours de l’année financière, Starbucks a mené plusieurs évaluations portant sur le travail forcé et le travail des enfants, incluant des évaluations liées à notre chaîne d’approvisionnement en café et à nos efforts pour assurer la conformité commerciale.

Starbucks, en partenariat avec l’entreprise Article One, a mené et terminé sa toute première évaluation indépendante des répercussions sur les droits de la personne à l’échelle de l’entreprise au cours de l’exercice. L’évaluation des répercussions sur les droits de la personne a été réalisée conformément au cadre de diligence raisonnable en matière de droits de la personne de l’OCDE. Le rapport est publié [ici](#).

L’évaluation des droits de la personne comprenait un examen complet de l’information accessible au public et des données internes afin de déterminer et d’évaluer les répercussions négatives potentielles et réelles sur les droits de la personne dans l’ensemble des activités et de la chaîne de valeur de Starbucks, notamment les activités et la chaîne d’approvisionnement de Starbucks, ainsi que les répercussions sur la clientèle et les communautés locales. Les répercussions mises en évidence ont été évaluées selon les critères de gravité des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l’Homme afin de comprendre quelles sont les répercussions négatives les plus graves. L’évaluation tenait également compte de la probabilité que ces événements se produisent à l’avenir et que Starbucks dispose d’un effet de levier suffisant – et qu’elle peut être dans une position unique – pour gérer ces répercussions de façon indépendante ou dans le cadre d’une collaboration avec l’industrie.

Dans le cadre du processus d’évaluation, Article One a mené des consultations auprès de plusieurs personnes et entreprises, tant à l’interne qu’à l’externe, afin de recueillir des commentaires sur les répercussions les plus importantes pour Starbucks et son secteur d’activité. Ces consultations ont permis de recueillir des commentaires sur la façon dont Starbucks gère actuellement les répercussions mises en évidence. Les commentaires des intervenants, combinés à d’autres formes de méthodes de collecte de données qui ont été utilisées tout au long de l’évaluation, ont éclairé bon nombre des recommandations formulées pour que Starbucks établisse des priorités et les mette en œuvre dans les années à venir.

Dans le cadre de notre évaluation des répercussions sur les droits de la personne, nous avons reconnu le travail forcé et le travail des enfants comme posant un risque important pour notre chaîne d’approvisionnement dans les secteurs de la fabrication et de l’agriculture, des fournisseurs directs de niveau 1 aux matières premières ou aux produits utilisés dans notre chaîne d’approvisionnement, ainsi que dans le recours à de la main-d’œuvre en impartition ou contractuelle, ou à la sous-traitance

Résultats de l'évaluation externe des risques liés à la chaîne d'approvisionnement de Starbucks :

| SALIENT RISK | PARTNERS | SUPPLY CHAIN | CUSTOMERS & COMMUNITY |
|------------------------------------|----------|--------------|-----------------------|
| Forced Labor & Child Labor | | ● | |
| Fair Wages | ● | ● | |
| Adequate Living Standard | ● | ● | ● |
| Assembly & Association | ▲ | ● | |
| Working Conditions & Hours | ● | ● | |
| Discrimination | | ● | ● |
| Healthy Environment | | ● | ● |
| Rights of Mothers & Children | | ● | ● |
| Privacy | | | |
| Freedom of Religion & Expression | | | |
| Land Rights | | | |
| Right to Life & Security of Person | ● | ● | ● |
| Arbitrary Arrest | | ● | |

Diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement

Dans le cadre de nos améliorations continues de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, nous avons mené des évaluations des répercussions sur les droits de la personne, adopté des politiques sur le travail des enfants et le travail forcé et mis en place des programmes d'approvisionnement responsable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Starbucks a maintenu et exploité des programmes mondiaux et régionaux visant à mettre fin aux répercussions négatives sur les droits de la personne, à les prévenir et à les atténuer, et a établi des partenariats avec des organismes externes sur les mesures correctives et les activités connexes.

Nous demeurons déterminés à nous procurer du café, du thé et du cacao de façon responsable et à mettre en œuvre notre programme d'approvisionnement responsable à l'échelle mondiale. Nous prenons cet engagement au sérieux, car nous savons que notre avenir est directement lié au gagne-pain des cultivateurs, des fournisseurs, de leurs familles et des communautés locales, ainsi qu'à notre planète. Notre approche comprend des pratiques d'achat responsables, des efforts pour soutenir les cultivateurs, des normes de responsabilité sociale pour les fournisseurs et des programmes environnementaux.

Dans le cadre de nos divers programmes d'approvisionnement responsable au cours de l'année financière, nous n'avons relevé aucune perte de revenu pour les familles vulnérables découlant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Approvisionnement responsable à l'échelle mondiale

Notre programme d'approvisionnement responsable comprend nos normes pour les biens et services manufacturés, soit les boissons, les aliments, les marchandises, l'équipement et le mobilier. Nous travaillons en partenariat avec des usines de fabrication dans 40 pays du monde et nous tenons nos fournisseurs et nous-mêmes responsables d'offrir à plus de 121 000 travailleurs des conditions de bien-être rigoureuses au travail. Notre volonté de nous améliorer continuellement constitue la pierre d'angle de notre programme. Depuis 2006, un élément clé de notre stratégie consiste à évaluer les usines sur place pour déceler de réelles ou d'éventuelles infractions à nos normes.

En 2023, nous sommes passés à 400 évaluations d'usines par rapport à 300 en 2022. Nous sommes fiers de dire que nos vérificateurs indépendants ont confirmé que nous avons maintenu une transparence de 95 % dans les usines qui ont été vérifiées partout dans le monde. Cette transparence est définie comme un accès complet aux dossiers, aux documents et aux activités des usines.

Café

Starbucks travaille avec les cultivateurs pour créer un approvisionnement à long terme de café de qualité supérieure tout en ayant une incidence positive sur la vie des caféiculteurs et de leurs communautés en leur fournissant des ressources et du soutien pour leur subsistance.

En 2004, en collaboration avec Conservation International, Starbucks a élaboré le premier ensemble de normes d'approvisionnement éthique de l'industrie du café : les pratiques C.A.F.E. (pratiques équitables pour le café et ses producteurs). Il s'agit d'un programme de vérification auquel participent plus de 450 000 plantations. Le programme prévoit la vérification par des organismes tiers supervisée par SCS Global Services, qui est responsable d'en assurer la qualité et l'intégrité.

En 2023, 99,7 % de notre approvisionnement en café a été vérifié par les pratiques C.A.F.E., une augmentation par rapport à l'année précédente. Pour plus de renseignements à ce sujet : [pratiques C.A.F.E.](#) (en anglais seulement) et [carte de pointage des pratiques C.A.F.E.](#)

Les pratiques C.A.F.E comprennent une tolérance zéro à l'égard de toute forme de travail des enfants et de travail forcé. Pour chaque cas de non-conformité à la tolérance zéro porté à notre attention par l'entremise des pratiques C.A.F.E., nous exigeons que nos fournisseurs et nos partenaires sur le terrain prennent rapidement des mesures correctives, notamment en offrant, s'il y a lieu, une réparation aux personnes touchées. En raison de la nature saisonnière de la production de café, certains indicateurs de tolérance zéro peuvent être fermés seulement pendant la période de récolte lorsque la majorité des travailleurs temporaires sont présents et, par conséquent, la fermeture complète de ces indicateurs peut nécessiter d'attendre la prochaine récolte de café. Dans le cas où un indicateur de tolérance zéro ne peut pas être résolu en temps opportun et de manière exhaustive, une chaîne d'approvisionnement sera considérée comme non conforme et non admissible à l'approbation des pratiques C.A.F.E. jusqu'à ce que la résolution soit possible. Les résultats et les mesures correctives des pratiques C.A.F.E. pour l'année financière 2023 sont présentés dans notre [rapport sur impact social](#) annuel.

Rapport sur l'impact social de 2023 : Tableau des répercussions sur les droits de la personne – Café

| ZERO-TOLERANCE INDICATOR | FY23 | FY22 |
|---|------|------|
| # Nonconformities related to wage practices | 89 | 89 |
| # Nonconformities related to traceability requirements | 42 | 68 |
| # Nonconformities related to child labor | 59 | 54 |
| # Nonconformities related to labor intermediaries | 4 | 13 |
| # Nonconformities related to transparency requirements | 2 | 1 |
| # Nonconformities related to banned pesticides | 56 | 23 |
| # Nonconformities related to forced labor, abuse, or unethical recruitment practices | 5 | 13 |
| # Nonconformities related to deforestation | 12 | 7 |
| Total # nonconformities | 269 | 268 |
| % of FY22 nonconformities that have been remediated or closed by the end of the fiscal year | 88% | 30%* |
| <i>*The FY22 remediation % has been restated to align with fiscal year dates.</i> | | |
| % of FY23 nonconformities that have been remediated or closed by the end of the fiscal year | 34% | — |

Dans les cas où Starbucks est avisée de violations présumées, des mesures sont prises sans délai. Nous menons alors une enquête, qui à son tour peut entraîner la suspension de toute relation commerciale avec une plantation, ou nous demandons à la plantation d'élaborer un plan d'action pour corriger la situation.

Au cours de l'année financière, Starbucks a exploité dix Centres de soutien aux caféiculteurs dans des pays producteurs de café à travers le monde, où nos équipes locales et nos spécialistes de la responsabilité sociale travaillent avec les cultivateurs pour apprendre et mettre en œuvre les dernières découvertes et les pratiques exemplaires en agronomie, en qualité et en responsabilité sociale. Pendant l'année financière 2023, nous avons formé plus de 56 000 personnes. Au Guatemala, nous avons établi des partenariats avec des fournisseurs et des organismes externes pour éliminer le travail des enfants grâce à la mise sur pied de garderies pendant la récolte du café. En 2023, nous avons contribué à l'ouverture de cinq nouvelles garderies.

Cacao

Notre approche d'[approvisionnement responsable en cacao](#) repose sur la traçabilité, des pratiques d'achat responsables et un engagement à assurer des moyens de subsistance solides pour les producteurs de cacao et leurs familles, notamment en réduisant – et en travaillant collectivement à éliminer – les risques de travail des enfants et la déforestation liée à la culture du cacao.

En tant que membre de l'International Cocoa Initiative, de la Plate-forme suisse du cacao durable et de la World Cocoa Foundation, Starbucks s'engage à travailler à des initiatives sectorielles pour mettre en œuvre des solutions efficaces et renforcer sa contribution dans l'industrie du cacao.

Nous continuons de nous approvisionner auprès de producteurs de cacao qui obtiennent la certification de la Rainforest Alliance, laquelle établit des exigences en matière de droits de la personne et d'environnement harmonisées avec les cadres mondiaux de diligence raisonnable.

Pour relever les défis importants dans l'industrie du cacao, il faut une action collective concertée. En tant que signataire du cadre de la Cocoa and Forests Initiative, Starbucks a publié en 2023 son plan d'action visant à mettre fin à la déforestation liée à la culture du cacao et à mettre l'accent sur l'engagement communautaire et l'inclusion sociale. Le plan d'action se trouve [ici](#).

Thé

Nous sommes déterminés à produire du thé de façon responsable et à assurer la transparence de notre chaîne d'approvisionnement en thé. En 2022, nous avons publié la liste complète des plantations de thé qui nous approvisionnent en thé. En 2023, notre équipe mondiale d'approvisionnement en thé a maintenu un volume constamment élevé de thé certifié par la Rainforest Alliance, soit 99,7 %.

En plus d'acheter du thé certifié, Starbucks a investi dans des projets dans cinq pays qui soutiennent l'autonomisation des femmes, la conservation de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'éducation des jeunes et le développement durable, chacun répondant à des besoins particuliers dans les communautés productrices de thé. Ces projets étaient actifs au Rwanda, au Kenya, en Argentine, en Chine et en Indonésie en 2023.

Nous travaillons également avec l'organisme Ethical Tea Partnership depuis 2005 pour collaborer avec d'autres intervenants de l'industrie afin de veiller à ce que notre thé soit produit de façon socialement responsable.

Mobilisation des intervenants et collaboration dans l'industrie

Au cours de l'année financière, Starbucks a maintenu des partenariats responsables liés à l'approvisionnement et à la collaboration avec les initiatives et les organismes suivants :

- **Cocoa and Forest Initiative (CFI)** : La CFI a pour but de protéger et de restaurer les forêts qui ont été dégradées, de s'attaquer aux causes profondes de la déforestation en investissant dans l'agriculture durable et d'augmenter les revenus des producteurs de cacao. Elle met l'accent sur l'engagement communautaire fort et l'inclusion sociale, en particulier pour les femmes et les jeunes, afin de favoriser une communauté inclusive fondée sur des modèles de gestion. Depuis 2022, Starbucks est signataire du cadre de la Cocoa and Forest Initiative.
- **Rainforest Alliance** : La [Rainforest Alliance](#) est un organisme international à but non lucratif œuvrant à la fois dans les domaines des affaires, de l'agriculture et des forêts pour faire du commerce responsable la nouvelle norme. L'organisme vise à former une alliance pour protéger les forêts, améliorer les moyens de subsistance des cultivateurs et des communautés forestières, promouvoir leurs droits et les aider à atténuer la crise climatique et à s'y adapter. Pour obtenir et

maintenir la certification de la Rainforest Alliance, les exploitations agricoles doivent faire l'objet d'une vérification annuelle selon une norme rigoureuse comportant des exigences environnementales, économiques et sociales précises.

Le [Programme de certification 2020](#) de la Rainforest Alliance fait la promotion d'une approche [d'évaluation et de résolution](#) et d'un mécanisme de réclamation pour s'attaquer aux problèmes liés aux droits de la personne. Cette approche exige que les titulaires de certificat mettent sur pied un comité chargé d'évaluer et d'atténuer les risques de travail des enfants, de travail forcé, de discrimination ainsi que de violence et de harcèlement en milieu de travail. Le comité surveillera les signes d'infraction à ces exigences et aura accès à de la formation sur la façon de corriger les cas décelés dans le cadre du programme de la Rainforest Alliance.

Des renseignements supplémentaires sur le cacao certifié par la Rainforest Alliance sont [accessibles ici](#), et ceux sur le thé certifié par la Rainforest Alliance sont [accessibles ici](#).

- **Conservation International (CI)** : Starbucks travaille avec CI depuis plus de 20 ans, élaborant et appliquant l'ensemble complet de lignes directrices environnementales, sociales et économiques qu'elle utilise pour s'approvisionner en café éthique. Nous utilisons ces lignes directrices, connues sous le nom de pratiques C.A.F.E. (pratiques équitables pour le café et ses producteurs), afin d'évaluer et de récompenser les producteurs de café de qualité supérieure, socialement responsables et qui cultivent leur café de façon durable. Le programme évalue les pratiques sociales, comme les bonnes pratiques d'embauche et les conditions de travail, et les pratiques environnementales, comme les pratiques de conservation liées au sol, à l'eau et à la biodiversité, ainsi que la bonne gestion environnementale.

En plus de l'instauration des pratiques C.A.F.E., notre partenariat va au-delà de la plantation pour protéger la richesse des paysages environnants. En mettant à l'essai des projets novateurs auprès des communautés caféicoles, nous améliorons la production de café, en plus de conserver et de restaurer les forêts naturelles.

Conçu par Conservation International et Starbucks et lancé lors de la conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques avec 18 partenaires fondateurs voués à la durabilité du café, le [Sustainable Coffee Challenge](#) (Défi pour le développement durable du café) compte maintenant plus de 160 partenaires de l'industrie du café.

Le [Sustainable Coffee Challenge](#) rassemble et unit les partenaires de l'industrie du café et de la conservation et les exhorte à stimuler les actions et les investissements nécessaires pour faire du café le premier produit agricole durable au monde. Le défi vise à augmenter la demande de café durable dans l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'élaboration des politiques au consommateur final. La stimulation de la demande de café durable entraîne des investissements qui permettent de passer à une production durable et permet de garantir que le café que nous buvons est un produit durable.

- **Ethical Tea Partnership** : [Ethical Tea Partnership](#) est un organisme mondial dont les membres s'attaquent aux problèmes les plus pressants liés à l'économie, l'égalité et l'environnement dans le secteur du thé.

- **International Cocoa Initiative (ICI)** : ICI et ses membres travaillent ensemble pour innover ainsi que pour stimuler et soutenir l'élaboration et le renforcement de politiques et de pratiques efficaces qui assurent le respect des droits de la personne et qui préviennent ou éliminent le travail des enfants et le travail forcé.
- **Plate-forme suisse du cacao durable (SWISSCO)** : SWISSCO favorise la collaboration entre l'industrie du cacao et du chocolat, le secteur public, les organismes non gouvernementaux et les instituts de recherche. Ensemble, les membres de la Plate-forme du cacao s'engagent activement à améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao, à protéger les ressources naturelles et à favoriser la biodiversité dans les pays producteurs de cacao. La participation, le partenariat et la transparence contribuent à une chaîne de valeur durable du cacao, pour les générations actuelles et futures.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11, je confirme avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année du rapport susmentionnée.

J'ai le pouvoir de représenter Starbucks Coffee Canada, Inc.

Nom complet Lori Digulla

Titre Director and President

Date May 30, 2024

Signature *Lori Digulla*